

**Zeitschrift:** PS info : nouvelles de Pro Senectute Suisse

**Herausgeber:** Pro Senectute Suisse

**Band:** - (2001)

**Heft:** 1: Rue pour tous... et à tout âge

**Vorwort:** Editorial : chère lectrice, cher lecteur

**Autor:** Mezger, Martin

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 03.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Chère lectrice, cher lecteur,

*Quiconque évoque la politique suisse de vieillesse pense immédiatement à l'AVS. Voilà qui n'est pas faux, au contraire; mais cela suffit-il? Quelle que soit l'importance de l'AVS, la réponse bien sûr est non! Quelques brèves réflexions pour s'en convaincre: quels autres domaines politiques présentent-ils autant d'importance pour le présent et l'avenir des personnes âgées en Suisse?*

*La santé, les impôts, la circulation, le logement... Autant de préoccupations qui font naturellement partie de la politique de vieillesse. Oui, le trafic en est aussi, c'est pourquoi Pro Senectute entend bien élargir son champ de vision.*

*La preuve par l'exemple: nous aurons à nous prononcer prochainement sur l'initiative fédérale tendant à généraliser le 30 km/h à l'intérieur des localités: Question de circulation, d'environnement... bien sûr; mais aussi de politique de vieillesse! En effet, le risque que des personnes âgées subissent un accident mortel sur la voie publique est particulièrement élevé. Cependant, Pro Senectute n'a pas l'intention de donner un mot d'ordre pour la votation du 4 mars. La Fondation n'est pas en mesure d'établir si l'initiative propose des solutions réalisables. Mais ce qui est clair, c'est que les personnes âgées sont victimes d'accidents de la circulation à un rythme effrayant. Pro Senectute demande d'y réfléchir à l'occasion de la votation et par la suite.*

Bien cordialement

Martin Mezger

Directeur de Pro Senectute Suisse

## L'air du temps

### Rue pour tous... et à tout âge

Chaque année plus de 600 personnes meurent des suites d'un accident de la circulation: enfants, adultes, personnes âgées, ces dernières en proportion croissante. Faut-il les considérer comme des victimes de l'inéluctable progrès de la mobilité? Non, car il est possible de modifier les règles du trafic routier au profit de ses acteurs les plus faibles et les plus fragiles, donc aussi des personnes âgées.

En 1999, 115 piétons ont péri dans un accident de la circulation. 62, soit plus de la moitié, avaient dépassé l'âge de 60 ans. Plus d'un quart – 32 personnes – ont perdu la vie à plus de 80 ans (les chiffres de l'an 2000 ne sont pas encore disponibles). D'une manière générale, un accident de la circulation, de sport ou de ménage connaît une issue fatale double, lorsque l'âge augmente de dix ans. Chez, les nonagénaires, il est six fois plus élevé que chez les sexagénaires.

C'est la voie publique qui présente le plus de risques pour les aînés. Les raisons sont bien connues: l'apparition, l'âge venant, de difficultés de perception et de mouvement. Les personnes âgées qui se déplacent sur la voie publique apparaissent rapidement comme des trouble-fête qui perturbent le trafic. Le «système» ne tolère que celles et ceux qui s'orientent et se déplacent rapidement.

### Une question de regard

Tout dépend en fin de compte du regard que l'on porte sur le trafic routier: la position de ses acteurs les plus faibles et les plus fragiles tient-elle de fil conducteur ou doivent-ils s'adapter aux plus forts?